

Suède : une guerre des gangs... sans Suédois !

Surprise ! Une grande majorité des chefs de gangs et des criminels dangereux en Suède n'ont pas l'air suédois



La semaine dernière il était question des Pays-Bas et aujourd'hui c'est d'une autre nation, citée en exemple par les autres pays européens, qu'il nous faut parler : la Suède.

Dans ce quartier chic de Malmö, à deux pas de la mer Baltique, dans un parc apprécié par les familles, il est un carrefour, face à la terrasse d'un restaurant connu, qui est recouvert de fleurs et de bougies allumées en plein jour et cela autour de la photo d'une jeune femme souriante de 31 ans, Hakim Karlin.

Laissons la parole à Tove, une riveraine de ce quartier :
« Elle venait de terminer ses études de médecine et c'est arrivé par une belle matinée, comme celle d'aujourd'hui. Elle

promenait son bébé de deux mois et moi je promenais mon chien, lorsqu'elle a été abattue sur ce trottoir, près de la plage. Sa mort est un désastre, un véritable choc pour nous, car elle était d'ici ! »

Oui, elle était d'ici, de ce quartier paisible, Karlin Hakim, lorsqu'elle est tombée le 26 août dernier, en pleine rue, en plein jour, dans des circonstances qui ont choqué toute la Suède, victime collatérale de la guerre que se livrent des bandes de banlieues.

Karin a été inhumée le 18 septembre devant une foule considérable.

Le gouvernement doit faire face à la guerre meurtrière, à des règlements de comptes, à coups d'armes à feu et d'explosifs.

Il a invité tous les partis politiques (sauf l'extrême droite) à faire des propositions pour tenter de mettre fin à cette augmentation inquiétante du taux des homicides, et à cette violence.

« Une violence liée à des réseaux qui sont apparus ces dernières années dans nos banlieues, pour des trafics de drogues ou, plus simplement, pour une « petite amie », explique Amir Rostami, universitaire spécialiste des banlieues.

En Espagne, à Barcelone, c'est la quinzième agression mortelle depuis le début de l'année 2019.

Un jeune homme de 17 ans a été poignardé à mort par un groupe d'autres mineurs, dont deux ont pu être identifiés.

Cela s'est passé samedi, vers les 18 h, au milieu de la foule, sur les marches de l'échangeur du métro et des trains de banlieues, situé place de Catalunya.

Atteint à la carotide, il est mort à son arrivée aux urgences.

Le maire adjoint, chargé de la sécurité, Albert Battle, reconnaît que la capitale catalane souffre d'une crise de sécurité, surtout l'été, quand l'afflux de touristes attire les voyous et les trafiquants de drogue, responsables des vols à l'arraché et des rixes entre bandes.

Bien entendu il ne se prononce pas sur les origines de ces bandes de délinquants, de ces assassins qui, pourtant, sont bien arrivés de quelque part, non ?

C'est bien un migrant clandestin, d'origine sénégalaise, âgé de 18 ans, qui a été incarcéré après une agression sexuelle, ce vendredi 13 septembre, vers 14 h, sur la plage d'A Concha, près de la promenade du maire Pepe Sanchez de Cee !

La jeune femme s'était endormie, allongée sur la pelouse, à l'orée de la plage. Un individu s'est jeté sur elle et lui a demandé « d'avoir un rapport sexuel », lui répétant à plusieurs reprises, dans son « charabia » : « Nous baiser, toi baiser avec moi ».

Bien entendu elle a refusé énergiquement, malgré sa surprise, essayant de le repousser.

Il insiste, lui touche les seins puis dirige sa main vers son intimité.

Désespérée, elle lui donne un coup de pied et réussit à lui échapper, puis saisit son téléphone et appelle la police.

L'agresseur s'enfuit.

À l'aide des informations fournies, les policiers le retrouvent rapidement. Il s'agit de Cheikh Ass Dieng, hébergé en situation irrégulière dans un centre pour mineurs surveillés.

En cellule, dans la prison de Texeiro, il encourt de 1 à 5 ans d'incarcération.

La jeune femme, traumatisée, a été soignée à l'hôpital Virxe de Xunqueira.

Revenons en France.

À Nîmes, dans le département du Gard, dimanche matin vers 7 h 30, près d'une grotte qui sert de refuge aux SDF, dans les jardins de la Fontaine, un homme a été grièvement blessé de plusieurs coups de couteau.

Dirigé vers le CHU de Nîmes, son pronostic vital était engagé.

L'agresseur a été interpellé.

À Saint-Nazaire (44) – C'est dans le centre d'hébergement situé dans l'enceinte de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), rue de la Côte d'Amour, qu'a été poignardé, dimanche 22 septembre, dans la soirée, un individu d'origine sénégalaise, âgé d'une trentaine d'années.

Plusieurs autres « résidents » de ce centre sont en garde à vue actuellement.

Un exemple significatif des déficiences de notre justice.

Samba Ndiaya, 42 ans, connu également sous le nom de Mohamed Fall, a été expulsé des États-Unis et remis aux autorités françaises.

Il était recherché pour tentative de meurtre, enlèvement, séquestration et actes de torture sur un individu, à Marseille, en 1997, et avait été condamné, en décembre 2002, à la perpétuité par contumace, car il s'était, entre-temps, enfui aux Amériques.

En 2005, il est arrêté par la police des frontières en tant que citoyen mauritanien, sous son nom de Mohamed Fall. Une procédure d'expulsion est ordonnée et on le libère sous caution.

Le 28 juillet 2008, après qu'il a fait appel, le juge de l'immigration ordonne son expulsion, mais il fait appel de nouveau.

Appel rejeté et, en novembre 2012, toujours sous le nom de Fall, il est condamné, dans l'État de l'Ohio, pour agression sur des policiers, à 8 mois de prison.

À l'issue de sa peine il est relâché et placé sous contrôle judiciaire.

Le 23 avril 2019, un policier français, affecté au consulat général de France à New-York, prévient la Paf qu'il pense que ce Fall est bien le Samba Ndiaya condamné à vie par un tribunal français. (À notre avis, il mériterait une médaille pour son intuition et son professionnalisme, n'est-ce pas Castaner !)

Les empreintes digitales le confirment et le 21 mai la police américaine l'appréhende et l'expulse vers la France.

Voilà donc un condamné « à perpétuité » en 2002 qui s'est promené dans tous les États-Unis durant 17 années et qui se retrouve aujourd'hui dans une prison française, mais pour combien de temps ? Et ensuite, où se promènera-t-il ?

Laurent Droit